

Caen, le 8 janvier 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Covid-19 : point de situation en Normandie

En Normandie, le **taux d'incidence régional progresse de façon importante pour atteindre 135,9** (contre 117,06 le 05/01). Tous les départements, à l'exception de l'Eure sont désormais au-dessus du seuil de 100, y compris la Manche avec un taux de 117,4. Avec 1205 personnes hospitalisées pour COVID-19 au 7/01 (contre 1127 le 4/01), **la hausse du nombre d'hospitalisations se poursuit**. Le nombre de patients en réanimation augmente également (98 contre 93 le 4/01). Illustrant la reprise des contaminations, **le R0 passe de nouveau au-dessus de 1**.

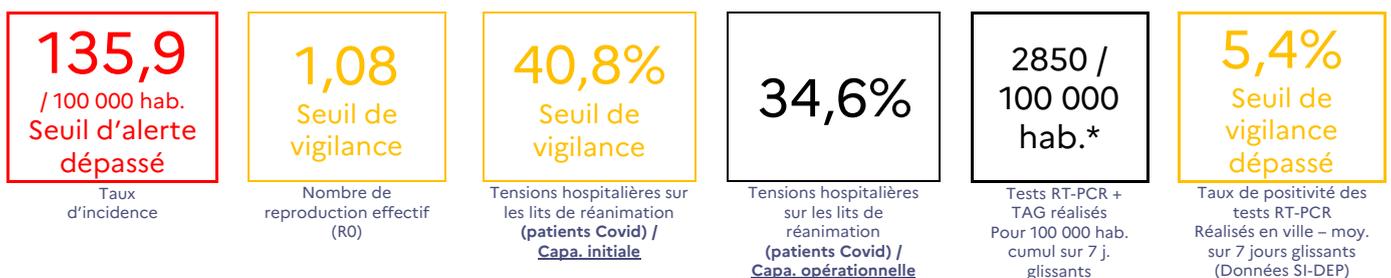
La vaccination contre la Covid-19 a débuté en Normandie le 4 janvier au CHU de Rouen. Depuis lundi, la campagne vaccinale s'intensifie dans la région :

- . Plus de 40 établissements de santé publics et privés ont démarré la vaccination de leurs professionnels volontaires de plus de 50 ans ou avec des risques de forme grave.
- . Une dizaine d'EHPAD a commencé à vacciner leurs résidents et professionnels de plus de 50 ans ou avec des risques de forme grave.
- . 8 centres de vaccinations sont déjà ouverts aux professionnels de santé libéraux, aux aides à domicile, aux ambulanciers, et aux pompiers de plus de 50 ans ou avec des risques de forme grave.
- . Et d'ici le début de semaine prochaine, 18 nouveaux centres de vaccination seront accessibles.
- . 4 SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) ont commencé la vaccination des pompiers de plus de 50 ans ou avec des risques de forme grave.
- . Dès ce week-end, les EHPAD pilotes normands débiteront la vaccination.
- . Au cours des deux prochaines semaines, l'ensemble des EHPAD et USLD de la région sera progressivement livré en vaccins.

Pour plus d'information : <https://www.normandie.ars.sante.fr/covid-19-la-campagne-de-vaccination-sintensifie-en-normandie>

TELECHARGEZ ET ACTIVEZ L'APPLICATION « TOUS ANTI COVID »

Données épidémiologiques : chiffres clés en Normandie au 8 janvier 2021



Définitions des indicateurs :

- Le taux d'incidence est estimé sur la base du nombre de tests RT-PCR positifs pour 100 000 habitants par semaine (entre 10 et 50 par semaine, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 50, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 60 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 10 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 1,5, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

Les méthodes de calcul du nombre de personnes testées ont évolué. Par ailleurs, les résultats des tests antigéniques sont dorénavant intégrés. Plus d'information : <https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2020/covid-19-sante-publique-france-adapte-ses-indicateurs-pour-surveiller-au-plus-pres-l-epidemie>

Covid-19	Testés RT-PCR + TAG j-3 / J-9	dont testés positifs	Taux de positivité	Taux d'incidence	Taux d'incidence chez les + de 65 ans	Hospit. au 7/01	dont réanimations au 7/01	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
Normandie	82933	4488	5,41	135,9	129,2	1205	98	6053	1580
Calvados	19707	924	4,69	133,6	124,0	193	24	1137	277
Eure	10579	557	5,27	92,7	85,4	184	10	846	249
Manche	10363	576	5,56	117,4	110,1	78	6	587	141
Orne	8782	533	6,07	192,5	185,1	173	9	755	191
Seine-Maritime	33502	1898	5,67	152,6	156,1	577	49	2728	722

Depuis le début de l'épidémie, 2226 personnes porteuses du coronavirus Covid-19 sont décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD), dont 1546 depuis le 1^{er} septembre.

Situation dans les EHPAD

Entre le 6 et le 8 janvier, les équipes de l'ARS Normandie ont accompagné 50 EHPAD, ayant déclaré au moins 1 cas positif, dans la mise en œuvre de mesures visant à assurer la meilleure prise en charge des résidents et faire barrière à la propagation du virus :

	EHPAD du 6 au 8/01/2021	Résidence autonomie du 6 au 8/01/2021
Normandie	50	8
Calvados	12	1
Eure	9	1
Manche	4	2
Orne	16	2
Seine-Maritime	9	2

Clusters en Normandie

La Normandie compte 61 clusters en cours d'investigation par l'ARS :

Un cluster est le fait d'identifier au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, et qui appartiennent à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement.

	Total	EHPAD	Etab. Handicap	Etab. de santé	Etab. Scolaire et universitaire	Milieu professionnel	Autres
Normandie	61	38	3	14	1	2	3
Calvados	11	8		2			1
Eure	6	3	2			1	
Manche	4	2	1	1			
Orne	10	9					1
Seine-Maritime	30	16		11	1	1	1

Note : Ne sont répertoriés que les clusters identifiables, c'est-à-dire dans un réseau d'établissements de prise en charge et d'accompagnement du public. Cela ne préjuge en rien, bien au contraire, de l'absence de clusters dans la sphère privée. Il est rappelé, à cet égard, que les rassemblements privés (fêtes, réceptions, ...) sont évidemment propices à favoriser le phénomène de contamination.